



**Compte-rendu**  
**GROUPE GESTION DES DÉCHETS**  
**14 septembre 2009**  
**A la Maison des Associations de Gerbéviller**

**Etaient présents :**

*Mesdames* Liliane LECLERC (Fraisbois) et Jeanne VIRIAT (Remenoville) ;

*Messieurs* : Claude ANDRÉ (Vathiménil), Bernard GENAY (Lamath), François GENAY et François PERRIN (Fraisbois), Jean-Marie HUEBER et Michel THOMAS (Gerbéviller), Pierre MANGEOLLE (Vallois), Bernard SATORI (Haudonville), Jean-Pierre SCHEIRLINCK (Magnières), Bernard VAUTRIN (Franconville) et Michel FULCHIN (Magnières) ;

**Excusés :** Philippe ALAVOINE, Jean-Marie LECLERE,

**Participait également à la réunion :** Vincent LÉTICHE (agent de développement local).

\* \* \*

**1. Point sur les derniers investissements de la communauté de communes**

Bernard GENAY débute la réunion en faisant le point sur les derniers investissements de la communauté de communes en matière de gestion des déchets :

**> Achat de nouvelles bornes de tri sélectif :**

- les nouvelles bornes de tri sont arrivées, tel que prévu lors des réunions précédentes.
- la borne "emballages" de Moyen pose problème car les trappes posées sont des trappes "papier". Le changement a donc été demandé à l'entreprise.

**> Réalisation de 4 plateformes pour les déchets verts :**

- les plateformes prévues en 2009 ont été réalisées par Adlis Paysage à Haudonville, Seranville, Moyen et Mattexey.
- Elles sont aujourd'hui en service et toutes les communes l'ayant souhaité (soit un total de 10) sont équipées de plateformes.

**2. Gestion des branchages des plateformes de déchets verts**

> Afin d'améliorer le service d'élimination des déchets verts des plateformes, des solutions ont été cherchées pour la gestion des branchages.

> Différents partenaires ont été contactés : entreprises, collectivités possédant des broyeurs,...

- les prestations proposées sont toutes différentes et laissent apparaître qu'une collecte par un prestataire avec traitement sur une plateforme extérieure est la solution la plus avantageuse.
- l'entreprise Betaigne environnement pourrait réaliser cette prestation pour environ 1 000 € par passage sur la totalité des dix plateformes.
- La commune de Haudonville a trouvé un système pour déposer les branchages en forêt, en accord avec l'Office National des Forêts (ONF). Ce système permet notamment d'augmenter la biodiversité dans la forêt et crée des abris pour les animaux.

- > Suite à ce constat, le groupe de travail :
  - estime que 4 passages d'un prestataire par an seraient nécessaires, soit 4 000 € par an et 0,90 €/habitant/an.
  - trouve ce coût trop élevé.
  - souhaite que l'ONF soit contacté pour envisager les solutions de dépôt en forêt.
- > Le groupe de travail termine sur ce point en constatant que si la collecte était réalisée sur toutes les plateformes par un seul prestataire, les prix de collectes serait plus uniforme qu'actuellement. De grosses différences existent en effet.

### **3. Réflexion du Pays Lunévillois sur la gestion des déchets**

- > Une réunion de présentation de l'étude réalisée sur les déchets du Pays Lunévillois a eu lieu à Einvaux le 10 juin.
- > A cette occasion, plusieurs scénarii ont été proposés pour un transfert de compétences des communautés de communes vers le Pays.
- > Le scénario proposé était à l'époque de transférer les compétences « traitement, transfert, collecte des bornes en apport volontaire et bas de quai des déchetteries ».
- > Le Conseil Syndical du Pays a finalement décidé de retenir le scénario suivant : transfert des compétences « traitement et transferts seuls (déchets résiduels et collectes sélectives) ».
- > Cela constitue un niveau de transfert inférieur à celui proposé initialement, mais le conseil communautaire a tout de même décidé de l'accepter afin de poursuivre le travail.

### **4. Proposition et modalités de mise en œuvre d'un système de redevance incitative pour la communauté de communes**

Afin d'être en cohérence avec la réflexion du Pays sur les ordures ménagères, les marchés de collecte et de traitement des ordures ménagères de la communauté de communes ont fait l'objet d'une demande de report de leur validité au 31 décembre 2010 (au lieu du 31 décembre 2009) auprès de la Préfecture. Cette demande a été acceptée.

Quelle que soit la solution retenue par le Pays, un nouveau marché de collecte devra être lancé au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il est proposé pour ce marché qu'une redevance incitative (RI) soit mise en place.

Un tableau comparant le système actuel et la redevance incitative est présenté aux membres du groupe de travail. Ce tableau est joint en annexe.

Plusieurs remarques sont émises par les membres du groupe de travail lors de la présentation de ce tableau :

- Si une personne ne présente pas son bac, sa part variable est-elle nulle ? Il faut définir un nombre minimum d'enlèvement de bacs constituant un forfait.
- Un stagiaire pourrait-il être chargé de réaliser l'étude ? En raison de la technicité de cette étude, il est plus prudent de faire appel à une personne expérimentée. Il serait en outre difficile de réaliser un suivi du travail d'un stagiaire sur un tel thème.
- Certains pensent qu'investir autant pour économiser seulement 7 % du poids des déchets n'est peut-être pas valable.
- Est-ce que les systèmes présentés sont réellement incitatifs ? Pour l'être, il est proposé qu'une facturation « à blanc » soit réalisée la première année du contrat.

- Retours d'expériences. Localement, il n'y a pas d'exemples permettant d'avoir un retour d'expérience technique et financier intéressant. Le Pays de Sarrebourg aura néanmoins conclu ses marchés à l'automne. Des tarifs seront alors connus.
- Sur le Lunévillois, les communautés de communes de Meurthe et Verdurette, du Cristal, de la Vezouze, de la Haute-Vezouze et du Badonvillois sont lancées dans des études sur la mise en place de la RI.
- *Suite à sa réunion tenue le même soir, le groupe de travail « gestion des déchets » de la Communauté de Communes du Bayonnais souhaite lui aussi mettre ce système en place et est prêt à travailler avec la CCM sur ce point.*

Pour terminer sur ce point, chacun est amené à faire savoir s'il est favorable ou non à la mise en place de la redevance incitative.

Tous les participants font alors connaître qu'ils souhaitent mettre en place ce système. Sept personnes désirent qu'une facturation à la pesée soit effectuée et six personnes se prononcent en faveur d'une facturation à la levée.

Il est donc décidé de :

- **Mettre en œuvre la redevance incitative** selon le calendrier indiqué dans le tableau
- De **réaliser une étude pré-opérationnelle** (si possible en lien avec la CC du Bayonnais) selon le choix 2 du tableau, en intégrant en plus une aide au choix entre la RI à la pesée et la RI au poids. Le cahier des charges devra être présenté au Conseil Communautaire du 3 novembre. Le groupe de travail se réunira donc le 21 octobre pour travailler sur une proposition de cahier des charges.

## **5. Contribution du groupe de travail au thème de l'eau**

En raison de l'importance du thème de l'eau pour la communauté de communes (travaux sur les cours d'eau, animations pédagogiques, la Mortagne en tant qu'axe majeur,...), il a été décidé que chaque groupe de travail puisse apporter sa contribution à des animations et actions sur ce thème.

Après discussions, le groupe de travail souhaite mener les actions suivantes :

- **Ramassage de déchets le long de la Mortagne** : un travail pourrait être mené avec les écoles sur ce point. Une attention particulière devra être portée sur la possibilité de passer sur des parcelles privées.
- **Visite d'une usine de recyclage des bouteilles d'eau** à Colmar

## 6. Questions diverses

- > Une visite de l'usine de recyclage de verre de Gironcourt est prévue les 21 et 22 septembre. Le groupe de travail est invité à s'y joindre. Pierre MANGEOLLE, Michel FULCHIN, Bernard SATORI et Jeanne VIRIAT souhaitent s'y rendre le 21 septembre. Le rendez-vous est fixé à 8h00 à la communauté de communes pour un covoiturage (*cette visite a été annulée après la réunion*).
- > Des caractérisations ont lieu régulièrement pour déterminer les quantités de matériaux triés de la communauté de communes. Toute personne intéressée pour y assister est invitée à le communiquer à la CCM.
- > Bernard GENAY informe les membres du groupe de travail qu'une Dotation Intercommunale d'Investissement (DII) est disponible auprès du Conseil Général pour la communauté de communes. Chaque groupe de travail est invité à réfléchir sur les investissements qui lui sembleraient importants à réaliser. Plusieurs propositions sont faites par les membres du groupe de travail :
  - Jean-Pierre SCHEIRLINK souhaiterait que de **nouvelles bornes de tri** sélectif soient achetées pour la commune de Magnières : les bornes actuelles sont très souvent pleines.
  - Claude ANDRÉ propose que la **plateforme de déchets verts de Gerbéviller** soit reconstruite pour la rendre plus facile d'utilisation.
  - Pierre MANGEOLLE propose qu'une **salle multi-activités** soit réalisée pour le territoire : une salle du château de Moyen pourrait être aménagée pour cela.
  - Bernard SATORI propose la création d'une **zone d'activités**.

**La prochaine réunion du groupe de travail est fixée**

**Le mercredi 21 octobre à 20h30**

**A la Maison des Associations de Gerbéviller**

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Gestion des déchets »
- membres du Bureau
- communes

Comparatif mise en place redevance incitative / aucun changement pour le prochain contrat OM

	<i>Pas de changement</i>	<i>Redevance Incitative</i>
Rappel fin de contrats	Fin des marchés : 31/12/2009 (reporté au 31/12/2010)	
Options	- groupement de commande avec la CCB - marché de traitement avec le Pays	- facturation au poids - facturation à la levée (groupement de commande avec la CCB) - marché de traitement avec le Pays
Analyse développement durable	- Aucun apport	- Répond aux exigences du Grenelle de l'Environnement - Exigence réglementaire
Exigences techniques	- Aucune	- Besoin de recruter un prestataire avec un matériel spécifique - Suivi a priori moins complexe de la facturation, mais prévoir du temps lors de la première année de facturation et de la formation
Procédure à mettre en place	- Lancement d'une consultation 2 <sup>ème</sup> semestre 2010 pour un début de marché au 01/01/2011	- Etude : 3 choix possibles : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. étude pour définir quel type de RI mettre en place</li> <li>2. mission d'assistance à la mise en place de la RI (définition du pourcentage part fixe/part variable, estimation de l'évolution des coûts liée à l'évolution des subvention éco-emballage, mise en place d'un cahier des charges, préparation du plan de communication, aide à la facturation pendant un an...)</li> <li>3. ne pas faire d'étude (mais compétences techniques du personnel peut-être trop réduites pour tout suivre)</li> </ol> - Lancement d'une consultation 2 <sup>ème</sup> semestre 2010 pour un début de marché au 01/01/2011

Estimations financières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de changements</li> <li>- Aides a priori impossibles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût de collecte plus important : équipement du camion (8 à 45000 € en fonction du système) équipement en puces des bacs roulants : environ 3 euros par bac roulant</li> <li>- optimisation de la collecte possible</li> <li>- Aides possibles : Pour la réalisation des études pré-opérationnelles : 70 % Pour la mise en œuvre et la communication : entre 5 et 10 € par habitant DGF</li> <li>- Baisse des tonnages envisageable : environ 7 % du poids et passage à 35 % de valorisation</li> </ul>																
Echéancier de mise en œuvre			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="1220 571 1697 655">Consultation entreprises pour étude pré-opérationnelle</td> <td data-bbox="1697 571 2152 655">A partir du 3 novembre 2009</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 655 1697 778">Etude pré-opérationnelle (suivie de la rédaction du cahier des charges RI)</td> <td data-bbox="1697 655 2152 778">décembre 2009 à ? 2010</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 778 1697 820">Rédaction cahier des charges RI</td> <td data-bbox="1697 778 2152 820">1er trimestre 2010</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 820 1697 861">Consultation entreprises</td> <td data-bbox="1697 820 2152 861">2ème trimestre 2010</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 861 1697 903">Lancement du marché</td> <td data-bbox="1697 861 2152 903">1er janvier 2011</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 903 1697 987">Facturation à blanc avec ancien système (1er semestre)</td> <td data-bbox="1697 903 2152 987">juin 2011</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 987 1697 1062">Facturation à blanc avec ancien système (2ème semestre)</td> <td data-bbox="1697 987 2152 1062">décembre 2011</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1220 1062 1697 1142">Mise en place effective de la redevance incitative</td> <td data-bbox="1697 1062 2152 1142">1er janvier 2012</td> </tr> </table>	Consultation entreprises pour étude pré-opérationnelle	A partir du 3 novembre 2009	Etude pré-opérationnelle (suivie de la rédaction du cahier des charges RI)	décembre 2009 à ? 2010	Rédaction cahier des charges RI	1er trimestre 2010	Consultation entreprises	2ème trimestre 2010	Lancement du marché	1er janvier 2011	Facturation à blanc avec ancien système (1er semestre)	juin 2011	Facturation à blanc avec ancien système (2ème semestre)	décembre 2011	Mise en place effective de la redevance incitative	1er janvier 2012
Consultation entreprises pour étude pré-opérationnelle	A partir du 3 novembre 2009																		
Etude pré-opérationnelle (suivie de la rédaction du cahier des charges RI)	décembre 2009 à ? 2010																		
Rédaction cahier des charges RI	1er trimestre 2010																		
Consultation entreprises	2ème trimestre 2010																		
Lancement du marché	1er janvier 2011																		
Facturation à blanc avec ancien système (1er semestre)	juin 2011																		
Facturation à blanc avec ancien système (2ème semestre)	décembre 2011																		
Mise en place effective de la redevance incitative	1er janvier 2012																		